



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PACS

Question écrite n° 11838

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur le nombre de pactes civils de solidarité (PACS) conclus depuis la promulgation de la loi n° 99-944 du 15 novembre 1999.

Texte de la réponse

Entre la date de promulgation de la loi n° 99-944 du 15 novembre 1999 et le 2e trimestre 2013, 1 300 400 pactes civils de solidarité ont été conclus et 259 200 dissous (source : ministère de la justice - secrétariat général - sous-direction de la statistique et des études - données 2013 provisoires). Les pacs enregistrés chez les notaires depuis mars 2011 sont pris en compte dans ces résultats. L'Infostat n° 126 a été consacré au profil des pacés : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/stat_Infostat_126.pdf Des chiffres détaillés sont à disposition sur internet : <http://www.justice.gouv.fr/budget-et-statistiques-10054/statistiques-par-juridictions-10302/>.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11838

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6918

Réponse publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3736